

L'EXTREME SUD-EST DE MADAGASCAR AUX XVI ET XVIIemes SIECLES A TRAVERS LES CHRONIQUES EUROPEENNES DE L'EPOQUE

par
A.G. RANTOANDRO

Les cultures du Sud-Est de Madagascar ont toujours attiré l'attention de bon nombre de chercheurs nationaux et étrangers. Cette attention n'est cependant pas uniforme ni d'importance égale d'un groupe humain à l'autre. Ainsi l'extrême Sud-Est de l'île présente le paradoxe d'avoir été l'une des toutes premières régions offertes au regard des voyageurs étrangers, principalement européens, et de ne donner somme toute, qu'un éventail assez limité de travaux réellement scientifiques. Le groupe antanosy, principal objet de cette étude, a accueilli, d'abord les Portugais, puis les Hollandais et enfin les Français ; les chroniques qu'ils nous ont laissées font d'eux les véritables premiers « ethnologues » de l'Anosy car leur regard ne s'est pas seulement attardé sur les aspects les plus spectaculaires de la civilisation de l'époque, il nous décrit aussi la quotidienneté souvent avec des détails insoupçonnés.

Ces chroniques nous ont donné l'idée d'une étude de géographie historique de l'Anosy, région privilégiée par les chroniqueurs. Les textes permettent en effet de poser au passé, des questions dont les réponses rendraient possibles la délimitation de l'espace antanosy, et la connaissance des modes d'implantation humaine dans cet espace ; or cela supposerait également l'étude de la civilisation matérielle, au moins sur les aspects liés à l'appropriation et à la mise en valeur des terres. L'approche des valeurs devrait montrer, à la fin, la pertinence ou la non-pertinence de l'unité de cet espace.

Bien entendu, ces problèmes paraissent bien trop étendus pour trouver des solutions, fussent-elles provisoires dans cet article ; aussi est-il nécessaire pour

nous de signaler que l'étude présente n'est que l'ébauche d'un travail qui devrait être continué plus tard sur le terrain. D'ores et déjà il nous est possible d'exposer notre démarche et de la soumettre à la discussion.

Il s'agit d'abord de mettre en relief l'existence d'une ou de dynasties et d'explicitier les liens avec le « territoire » ; le pays antanosy présente l'originalité d'avoir été dominé par des « blancs », sans avoir pourtant totalement renié ses anciennes structures politiques. Sur un autre plan, les observateurs contemporains sont unanimes pour constater un apparent morcellement politique lié à l'absence d'un pouvoir unique pour l'ensemble d'une région définie cependant par les uns et les autres comme présentant une certaine unité ; il nous appartiendra de dégager les éléments qui ont permis aux chroniqueurs de l'époque de déceler cette unité.

Il s'agit ensuite, une fois ce cadre mis en place, d'établir une carte des implantations humaines, en s'appuyant notamment sur les toponymes cités par nos « ethnologues » ; l'objectif est d'abord d'observer comment s'exerce effectivement dans les villages l'autorité des *Rohandrian*, quels types de liens il existe entre eux ; d'autre part le commandement des activités de production, et donc de la répartition de cette production donneront l'occasion de dégager les arguments mis en avant par des classes dirigeantes d'origine « étrangère » pour s'imposer sur une population qui possédait déjà ses propres institutions. Bien entendu, celles-ci seront souvent prises en compte avec profit, à côté de concepts nouveaux pour la région.

La Collection des Ouvrages Anciens Concernant Madagascar (COACM) (1) demeure encore la source principale d'information sur la région ; nous sommes revenu cependant, quand cela nous a été possible, aux éditions originales ; ainsi les « corrections », ou adaptations que Grandidier a apportées au texte de Flacourt (2) rendent malaisé la lecture de certains termes. Il serait illusoire d'attendre que des sources manuscrites inédites nous permettent de remonter au-delà du XVI^{ème} siècle, et d'étudier l'organisation sociale et politique des peuples de la région ; par contre des enquêtes orales assez approfondies sur le terrain devraient orienter efficacement notre démarche ; ce type de source fait défaut momentanément à notre étude, il devrait être exploité pour la continuation de ce travail de recherche.

Peut-être faudrait-il dès maintenant limiter dans le temps les cadres de ce travail ? Le point de départ en sera le XVI^{ème} siècle qui vit déjà arriver à Fort-Dauphin des navigateurs européens ; nous devons à ces navigateurs quel-

(1) Grandidier. (A.) etc., *Collection des Ouvrages Anciens Concernant Madagascar*, Paris, 1903.

(2) L'édition la plus complète de Flacourt est sans doute celle de 1661 : *Histoire de la Grande Isle de Madagascar... Avec une relation de ce qui s'est passé es années 1655, 1656 et 1657...*, Paris, 1661, 471 p.

ques témoignages désignant de manière assez précise le pays (3). Il serait préférable de mentionner tout de suite la carence et le caractère vague des textes au cours de ce siècle. En revanche le XVII^{ème} siècle a fait l'objet d'assez nombreuses relations, voire d'observations ; les ouvrages laissés par Etienne de Flacourt restent encore sans doute sans égal (4), ils peuvent pourtant être complétés efficacement par d'autres textes dont ceux de Cauche et de Souchu de Rennefort (5). D'une manière générale, ces auteurs abordent les mêmes sujets, mais avec une importance inégale ; venus à Madagascar comme employés d'une grande Compagnie étrangère, ou comme serviteurs d'une politique ; ils ont prêté avant tout attention à l'accueil qui leur a été réservé par la population et notamment par les *Grands antanosy* ; cet aspect nous servira de point de départ.

DE LA DYNASTIE AU TERRITOIRE

A partir de quand peut-on parler d'un royaume antanosy ? Sans doute à partir du moment où il existe une dynastie unificatrice. Cette fonction d'unification a été assumée aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles par ce que les chroniqueurs de l'époque ont appelé les « blancs », ou *Rohandrian* (6). La domination de ces derniers se trouve exprimée avec netteté par les textes ; de celle-ci résulte une hiérarchie, d'abord entre « blancs » et « noirs », mais peut-être surtout entre anciens et nouveaux maîtres du pays. Comment s'exerce sur les régions, le pouvoir des Rohandrian ? L'existence simultanée de plusieurs « grands » souvent en guerre les uns contre les autres a trompé bien des observateurs ; en réalité ceux-ci sont chargés de rendre effective une domination, ils se rattachent très volontiers à la royauté de Fanjahira.

Lopes de Sequeira qui visita Taolanhara en août 1508, y a rencontré un « roi maure » dont le pouvoir ne s'étendait apparemment que sur le « grand village de *Turouaya* » (7). Il faut d'autre part se pencher sur le contenu exact

(3) Barros a édité notamment une relation du voyage de Diogo Lopes de Sequeira de 1508, mais également le chroniqueur Castanheda, in *C.O.A.C.M.*, I, pp. 46-50 — Il s'agit là de l'un des tout premiers témoignages parlant de l'Anosy.

(4) Voir ci-dessus, note 2.

(5) La relation de François Cauche est oubliée par A. Grandidier dans (*C.O.A.C.M.*, VIII, pp. 24-191) et porte le titre : *Relations véritables et curieuses de l'île de Madagascar*, 1^{ère} éd., 1651 — Les deux ouvrages de Souchu de Rennefort : *La relation du premier voyage de la Compagnie des Indes Orientales en l'Isle de Madagascar...*, Paris, 1668, 340 p., et *l'Histoire des Indes Orientales*, Paris, 1688, 402 p. ont le mérite de continuer dans le temps le témoignage de Flacourt ; ils commencent en effet vers 1665.

(6) Kent (R.), *Early kingdom in Madagascar...*, New-York, 1970, 336 p. Le chapitre 1er (The Myth of the white king) constitue une excellente approximation sur l'arrivée des Zafindraminia dans l'Anosy, pp. 14-17.

(7) *Relation de Castanheda*, in *C.O.A.C.M.*, I, pp. 49-50 — « Le 10 de ce mois (août 1508) il doubla un cap sur la côte sud-est, auquel il donna le nom de

du toponyme Turouaya, orthographié aussi par d'autres auteurs : *Turobaya*, et assimilé par Gabriel Ferrand à *Androbaizaha* (8) ; or Androbaizaha désigne bien chez Flacourt l'ensemble de l'Anosy (9). Ce problème dépasse bien le seul plan linguistique, car affirmer que les deux toponymes désignent une seule et même entité reviendrait à dire que le roi de Turouaya serait également celui d'Androubaizaha, donc de l'Anosy. Cette conclusion appellerait une discussion plus approfondie. Il est d'abord d'un grand intérêt de préciser si à cette date (1508), la domination des Zafiramina était déjà effective ; pour les auteurs du XVII^{ème} siècle, c'est une certitude que les Grands de l'Anosy sont des « blancs », chez Lopes de Sequeira, il n'est fourni que le nom du roi ; « Diamon » (Andriamamy) (10). Notons la présence de l'afixe *Andria*, que nous retrouverons ailleurs sous la forme Dian, ou Andrian (11), et qui pourrait constituer un indice de l'existence d'un roi de la lignée des Zafiramina : or sur ce plan, Kent semble catégorique en affirmant que les premiers navigateurs portugais n'ont pas rencontré ces derniers en 1508 (12). Pour nous cette question est assez importante car elle permettrait de savoir à partir de quel moment l'idéologie des Zafiramina commence à trouver son application dans l'Anosy, et comment s'est effectuée la répartition de la lignée à travers un territoire où des populations « noires » sont déjà fixées.

Se référant à des traditions locales, Flacourt donne une date approximative ; « c'est en cette province qu'habitent les Blancs qui y sont depuis cent cinquante ans, qui se nomment Zafferamini... » (13) ; son hypothèse nous ramène au début du XVI^{ème} siècle, c'est-à-dire au moment de l'arrivée des Portugais. Il nous faut attendre le début du XVII^{ème} siècle pour obtenir des informations plus détaillées ; de Luis Mariano nous apprenons l'existence simultanée de quelques « rois » ayant des relations assez précises entre eux : *Tsiambany* (Bruto Chambanga), semble disposer d'une certaine suprématie sur les autres, qui sont

Cap Saint-Laurent (cap Andavaka)... longeant la côte, il arriva au grand village de *Turouaya* (notre Fort-Dauphin actuel), que gouvernait un roi maure... ». Sur Turouaya, voir note 9.

(8) Ferrand (G.), Trois étymologies arabico-malgaches in *Revue de la Société de Linguistique de Paris*, tome XIII... « C'est une simple oblitération de Androbaizaha qui se prononçait Androbaizà... », p. 15.

(9) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661 — « Province de Carcanossi ou Androbeizaha ».

(10) *C.O.A.C.M.*, 1, p. 48 — Lopes de Sequeira note cependant la présence de marins gujratis, rescapés du naufrage d'un navire venant de l'Inde.

(11) On a parfois comparé cet affixe, avec l'appellation honorifique *Daeng* connu chez les Makasars de Célèbes.

(12) Kent (R.), *op. cit.*, p. 16.

(13) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, pp. 5-6 — Cette affirmation ne repose sur aucune preuve formelle, mais lorsqu'on sait que Flacourt était en relation avec certains *Ombiasy* et savait lire le *Sora-be*, on est en droit d'en tenir compte. Elle situe l'arrivée des Zafiramina vers 1500.

clairement désignés comme des *vassaux* ; il s'agit d'un certain *Diamanoro* (Andriamanoro), qui est en même temps un parent de Tsiambany, et de *Ramdu-manana* (Randriamanana), qui a également le titre de vassal (14). Si Tsiambany est bien présenté comme un Zafiraminia — nous aurons l'occasion d'y revenir plus loin — Randumanana, lui, est un «Malgache» (15). Même s'il faut admettre que ces auteurs sont victimes de leurs propres catégories (vassaux, suzerains, etc.), leur réaction montre bien une réalité, celle des liens existants entre eux (blancs et noirs) qui dirigeaient l'Anosy ; ces liens suggèrent une hiérarchie entre les différents dominants, selon un principe qui assimile aussi d'un même élan les anciens maîtres du pays, comme c'est le cas ici du nommé Randumanana (16). Selon un schéma et une stratégie que l'on retrouve dans d'autres pays islamisés, les Rohandrian font valoir pour s'imposer une naissance dont on peut douter de l'exactitude à l'origine (c'est-à-dire l'Arabie) (17), mais aussi à l'arrivée : nous avons en effet quelque mal à suivre la continuité de la chaîne généalogique au niveau de *Racoube* : si l'on peut croire Flacourt, ce dernier fuyant devant son frère parvient en un endroit nommé *Azonringhets* (Hazoringitsa) et s'y maria avec la fille du Grand du pays. Mis au courant d'un mauvais dessein de ce dernier, il décide de fuir, et meurt après quelques jours de marche, à *Bohits Anrian*. Puis suit la généalogie du «roi Azonringhets» qui ne présente apparemment pas l'alliance conclue grâce au mariage de *Racoube* (18). Or, c'est de cette lignée que descendent les Zafiraminia de l'Anosy ; selon une méthode qui n'est pas sans rappeler les *sora-be*, Flacourt nous cite les successeurs directs de cet ancêtre commun, jusqu'à un certain *Dian Arive* qui est le père de *Dian Tsiamban* dont nous parlent les textes portugais (19). Cette discordance, si elle se vérifie, ne remet pourtant pas en question dans la pratique le fonctionnement du système que l'on peut suivre de plus près à partir de là.

Nous ne reviendrons pas sur le principe qui préside à la succession, qui est déjà bien exposé par P. Ottino ; notons tout simplement que c'est «...le mem-

(14) *C.O.A.C.M.*, II, Mariano (L.), pp. 3 et 35, Lettres du P. d'Almeida, p. 129.

(15) *C.O.A.C.M.*, IV, id., Mariano (L.), 17 octobre 1613 — «Le roi de ce pays (Enferoe = Amberio) s'appelle Randumanana (Randriamanana) ; c'est un nègre de haute stature, bien proportionné, de race boucque (malgache)», p. 35.

(16) Sur ce point, voir Ottino (P.), La hiérarchie sociale et l'alliance dans le royaume de Matacassi des XVI et XVIIèmes siècles, in *Tantara* (Antananarivo), 1974, pp. 52-100.

(17) *Ibid.*, P. Ottino réfute tout simplement cette ascendance mecquoise des Zafiraminia.

(18) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, p. 52 — Les descendants issus de cette lignée ne présente pas de lien avec *Racoube* qui a déjà fui avec sa famille.

(19) Le Diamon (Andriamamy) de Lopes de Sequeira serait bien *Dian Nong* dans cette chaîne généalogique — cf. Ottino (P.), *art. cit.*, p. 68.

bre le plus puissant de la famille royale qui s'empare du pouvoir» (20). Il nous est possible d'observer à trois reprises ce principe : d'abord au niveau des fils directs de Dian Arive, parmi lesquels Dian Tsiamban ; ensuite au niveau des cousins germains issus de ces derniers, et enfin au niveau des arrière-petits-fils.

Au premier niveau, la prééminence, donc la royauté revient à Dian Tsiamban au détriment de ses aînés Dian Raval et Dian Bevoulle. Au second niveau, elle est attribuée (par son père ?) à Dian Ramach, celui qui fut enlevé par les Portugais en 1613, et emmené à Goa (21) : ce personnage constitue pour nous un exemple intéressant dans la mesure où nous disposons sur lui de plusieurs sources ; il convient d'y revenir plus bas. Pour ce qui est du troisième niveau, la situation devient plus confuse ; entre les enfants issus de *Dian Ramach*, *Dian Sirava*, *Dian Manghalle*, *Dian Marval*, et *Dian Mihalle*, les liens sont complexes par l'entrée en jeu d'alliés qui, dans la pratique ont presque autant de puissance que des descendants directs. C'est le cas de Dian Machicoré dont on connaît assez mal les origines, mais qui se maria avec une fille de Dian Ramach (Dian Ramisema), s'alliant ainsi avec la branche la plus influente des cousins ; en 1654 Flacourt le classe parmi les chefs les plus importants des Antanosy avec *Dian Panolahé* (fils de Dian Ramach), *Dian Tserongh* (fils de Dian Sirava), *Dian Bel*, *Dian Tsiffel*, et *Dian Marpen*, tous en position de successeurs possibles (22).

Pour en revenir à Dian Ramach, rappelons qu'il n'était pas le mieux placé pour succéder à son père ; lorsqu'il fut ramené en avril 1616 par les Portugais, il fut accueilli avec beaucoup de faste (23). Dian Tsiamban l'a-t-il choisi dès ce moment ? En tout cas, il a largement profité de toute l'auréole que lui conféraient son voyage outre-mer, et son éducation européenne. On peut d'ailleurs se demander si c'est le caractère européen de cette éducation qui prévaut ici, ou plutôt le fait qu'elle ait été dispensée en Inde (à Goa). Il est temps depuis le «règne» de Dian Ramach (1616-1656), de revoir le lien qui unit le titulaire de la royauté à ses «vassaux», afin d'en conclure jusqu'où s'étend son autorité.

En ce qui concerne le royaume antanosy du milieu du XVII^e siècle, la rivière Mandrare pouvait en constituer une frontière sud-occidentale, encore qu'il s'agit d'une frontière tout à fait relative, avec les royaumes antandroy et masakoro (24). Au nord, la situation paraît bien plus complexe ; la «vallée

(20) Ottino (P.), *art. cit.*, p. 70.

(21) *C.O.A.C.M.*, II — Lettres de M. d'Almeida 1616-1617 — Dian Ramach avait des aînés dont Andriamandombo (Andriamandombe).

(22) Notons le statut de Dian Tserongh qui est à la fois un neveu et un gendre de Dian Ramach — Cauche (F.), *op. cit.*, in *C.O.A.C.M.*, VII, p. 46.

(23) L'accueil réservé à Dian Ramach est largement développé par M. d'Almeida, *C.O.A.C.M.*, II, p. 130.

(24) Le royaume du roi masakoro Dian Mananghe (Andriamanana) se trouvait tout à fait à cheval sur cette rivière ; il reste d'ailleurs assez difficile de localiser

d'Amboule» (alias vallée du Manampanihy) est gouvernée au moins partiellement par des *Voadziri* qui reconnaissent la suprématie de Dian Ramach et des Rohandrian anosyens. Voici ce que Flacourt dit des pouvoirs de Dian Ramach : «...Ce Dian Ramach se qualifioit Roy de toute l'Isle de Madagascar ; mais il ne l'estoit que de la Province de Carcanossi, et ceux des Ampatres, Mahafalles, Machicores, Manamboules, et vers les Matatanes, luy y portoient honneur et respect comme à un Grand Prince, sans luy estre sujets. Il les tenoit en amitié pour ne leur faire aucun acte d'hostilité ; Et en crainte pour l'opinion qu'ils avoient qu'il étoit grand Magicien...» (25). En certaines occasions, la suprématie du roi est clairement exprimée par les hommages qui lui sont rendus par les autres membres de la lignée : ainsi à l'occasion du jeûne (*miafouchi*) il nous est rapporté l'épisode suivant : «... le lendemain matin (du jeûne) il (Dian Machicore) s'en alla à Fanshere (Fanjahira) qui est le village du Roy nommé Dian Ramach pour le visiter et pour luy rendre hommage ainsi que firent tous les autres Roandrian du pais, qui sont de la lignée de Zafferamini, et luy firent des présens de vin, de miel, d'ignames, de volailles, et autres fruits de la terre, et ainsi que Dian Machicore, s'en allèrent tous se présenter devant luy, et luy crièrent Dria, Dria, Roandrian, et dian Ramach leur répondit, Tacalounareo, Falifanasanareo Aho...» (26). Il ne s'agit sans doute pas de la seule occasion où cet hommage est rendu ; les villages et les territoires administrés par ces Rohandrian peuvent être considérés comme dépendants de Fanjahira, et astreints à cette obligation en d'autres circonstances.

Les rapports entre les différents Rohandrian régnants sur des territoires voisins, ou même éloignés méritent d'être étudiés. Il suffit en fait de parcourir rapidement nos chroniques pour se rendre compte de l'hostilité permanente existant entre voisins ; cette phrase de L. Mariano résume assez bien la situation : «A cause du grand nombre des chefs qui se partagent le pays et qui ne s'accordent pas entre eux, les guerres sont fréquentes et, on peut même dire, continuelles ; elles ont du reste peu d'importance et ont pour but plutôt le pillage que la mort de l'ennemi» (27). Peut-être faut-il poser ce problème au niveau de l'ensemble du Sud et du Sud-Est qui ont accueilli des dynasties appartenant à une même «famille» ? (28). On comprendrait mieux alors certaines allusions faites par Flacourt, et que l'on peut recouper ainsi : l'état de

le village de Mentefenou (Mentifeno ?) qui en dépendrait, et qui semble se trouver le long du Fanjahira.

(25) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, p. 262.

(26) *C.O.A.C.M.*, II, p. 68.

(27) *C.O.A.C.M.*, II, p. 9.

(28) Fagereng (E.), *Une famille de dynasties malgaches : Zafindravola, Maroseranana, Zafimbolamena, Andrevola, Zafimanelo*, Oslo, Berger, 1971, 104 p. — Selon cet auteur, les dynasties des peuples du Sud et du Sud-Ouest sont issues de «...ces marins naufragés venant de l'Inde, et qu'on peut appeler indo-arabes», p. 1.

guerre incessant entre les populations du Sud est un phénomène récent, il a entraîné la ruine de régions entières. Rappelons quelques passages de cet auteur relatif à la guerre et à ses conséquences :

Vatlemanahon :

«...C'est le país qui d'un costé vers l'Est, vers le Nord, et le Nord est, joint à Icondre, et aux sources d'itomampo et de Mandrerei, d'où sort la rivière de Maropia, qui va rendre dans Mandrerei... et à l'Ouest, et au Sud, est contigu aux Machicores, c'est un país désert et ruiné par les guerres » (29).

Le pays d'*Itomampo* (Itomampy) :

«...est une vallée bordée de hautes montagnes, laquelle a bien quatre lieues de large : mais elle est très fertile en ris, cannes de sucre, légumes et bestiaux. Les habitants y sont ruinez par les guerres » (30).

Le pays du *Mandrerei* (Mandrare) (31) :

«Le long de cette rivière la terre est très fertile, le pays tres-beau : mais inhabité, à cause des guerres, d'autant que chaque Grand des pays circonvoisins en pretend estre le maistre, et ainsi personne n'ose entreprendre de la cultiver, de crainte de la guerre. Ce pays demeure desert, et sert de repaire aux cochons et aux bœufs sauvages qui y sont en quantité » (32).

Cet état de désolation s'étend bien loin à l'ouest du Mandrare, frontière du pays antanosy ; ce que Flacourt désigne par « país des Machicores », et qui devait être le « domaine ancestral des Zafindravola » (33) offrait semble-t-il, le même spectacle : «...maintenant dans tout ce país, il ne se fait aucune culture de la terre, et les habitants y vivent de racines et de bœufs sauvages, et se tiennent cachez dans les bois, à cause des guerres » (34). Ce bilan semble assez suggestif et résume trop bien le sentiment de l'auteur ; à travers ces lignes, nous comprenons que cela n'a pas toujours été ainsi, et qu'un phénomène relativement récent a créé cette situation, ou l'a accélérée. Il est trop tôt pour en conclure que ce phénomène fut essentiellement l'arrivée de nouvelles dynasties originaires de l'Arabie ou de l'Inde ; pour en être certain il faudrait être au fait de la situation de l'ensemble de la région avant l'adoption de ces dynasties, et des changements socio-économiques qui sont intervenus. Nous trouverons des indices susceptibles de nous orienter plus loin. Il est déjà

(29) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, p. 13.

(30) Fagereng (E.), *op. cit.*, p. 12.

(31) *Ibid.*, p. 35.

(32) *Ibid.*, p. 8.

(33) *Ibid.*

(34) Flacourt, *op. cit.*, *ibid.*

intéressant de noter que les conflits armés entre Antanosy sont moins fréquents par rapport à ceux opposant des Antanosy à des peuples voisins.

Les Rohandrian jouissent d'un statut bien précis, à l'intérieur du peuple antanosy ; il en est de même des autres catégories sociales qui pourtant, se situent dans la société par rapport aux premiers. Ceux qui ont aussi ce statut de « blanc » dans la terminologie de Flacourt, ce sont les *Anacandrian* ; ils sont considérés comme des « descendants des bastards des Grands, ils s'appellent aussi *Ontampassemaca*, c'est-à-dire hommes de sables de la Mecque, d'où ils se disent venus avec les Roandrian » (35). En théorie, leur présence est étroitement liée à celle des Roandrian, ils constituent donc le groupe le plus proche de ces derniers dans la hiérarchie, donc bénéficient d'attributs étendus ; cependant, ils n'ont pas le droit de régner. Il serait intéressant de voir plus bas la nature de leurs rapports avec les terres, donc avec les villages et leurs terroirs directement soumis à leur autorité. A ce qu'il nous semble, il s'agit d'un groupe moins mobile par rapport à celui des Roandrian, plus attaché aussi peut-être à leurs villages. Ils rendent ainsi plus effectifs la domination de leurs maîtres sur l'ensemble des villages. A cette présence plus fréquente sur les lieux, ils allient un comportement économique caractéristique, propre aux Roandrian, c'est-à-dire le sens de l'économie et du profit, une âpreté certaine au gain.

Dans un sens, il n'est pas surprenant que les Anacandrian aient joué un rôle plus diffus dans la succession, et dans la vie politique anosyenne en général. Leur domination s'étend sur plusieurs villages, ou sur une portion de vallée ; ils jouent en fait le rôle de tampon avec les autres groupes « non blancs ». Nous entrons ainsi chez des groupes plus éloignés de la fonction royale.

LES DESCENDANTS DES ANCIENS MAITRES DU PAYS, LES HOMMES LIBRES ET LES ESCLAVES

Nous avons étudié à part le groupe des « blancs » parce qu'il occupe une place centrale dans la définition du territoire antanosy ; lequel s'étendra en théorie aussi loin que portera l'influence des Rohandrian. Or, nos chroniques semblent définir ces différents groupes, sans doute par référence à leur fonction ponctuelle, mais surtout grâce à l'opposition Blancs-Noirs. Il en ressort que dans l'esprit des chroniques ce qui entraine le plus en ligne compte dans l'établissement de la hiérarchie c'était le dualisme : Nouveaux maîtres/Anciens maîtres ; nous retrouvons cette démarche surtout chez Flacourt (36), qui a réussi à conceptualiser ses observations sans doute mieux que tout autre auteur

(35) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, p. 47.

(36) Faut-il rappeler ce passage de Flacourt devenu classique ? « Dans cette province, il y a deux sortes de genre d'hommes, savoir les Blancs et les Noirs. Les Blancs sont divisez en trois sortes, scavoir en Rohandrian, Anacandrian, et Ondzatsi. Les Noirs sont divisez en quatre sortes, scavoir en Voadziri, Lohavohits, Ontsoa et Ondeves... », p. 47.

de l'époque. C'est pour cela qu'il nous paraît utile d'étudier à travers les sources les relations entre les anciens et les nouveaux maîtres.

Ceux, définis comme les anciens maîtres des Antanosy, les *Voadziri* seraient eux-mêmes des étrangers au pays ; voici la définition qu'en a donnée A. Grandidier :

« ... Une Colonie d'Indiens du Goudjrat venus deux siècles auparavant à bord de navires de Cambaye, Indiens que les courants avaient jetés sur cette côte et qui, comme on peut le présumer d'après leur nom de Voadziri, étaient originaires de la vallée de l'Indus, où vivait une peuplade mi-indienne, mi-afghane de ce nom » (37).

Le classement de ces Voadziri avec les Noirs peut paraître pour le moins surprenant, de la part des auteurs ; car à moins d'un métissage très accentué avec les populations locales, le type physique du Gujrati devait être facile à distinguer de celui des anciens occupants du lieu. Dans un sens, il est d'autre part malaisé de différencier les attributs des Anacandrian de ceux des Voadziri ; comme les premiers, les seconds sont « ... Maîtres d'un ou plusieurs villages, ayans les privilèges dans iceux de couper la gorge aux bestes qui leur appartiennent, à leurs sujets, à leurs esclaves... » (38). On croirait à un doublement des titulaires de cette fonction, ce qui n'avait pas l'air de gêner le fonctionnement du système. Mais ce doublement, ou plus exactement ce parallélisme se remarque dans d'autres occasions qu'il convient de discuter sur un plan plus général ; celui de la culture.

Il est frappant de constater la similitude entre les liens *Roandrian/Anacandrian* et *Voadziri/Lohavohits*. Nous avons vu comment Flacourt a défini les Anacandrian comme des « bastards » des Roandrian ; les Lohavohits sont également définis comme des « descendants des Voadziri » (39), provenant sans doute de mariage avec des gens du pays. L'autorité du Lohavohits (dont le nom signifie littéralement chef de village) se limite au village et à sa population, c'est sur lui que pèse essentiellement la domination des « blancs » ; on peut rappeler pour s'en convaincre le soulèvement des Antanosy contre les Français à partir des années 1649-50 : certains Lohavohits affirmèrent qu'ils ont été poussés à la révolte par les Roandrian ; l'influence des *Ombiasy* semble être ici le principal argument utilisé (40). On peut préjuger que c'est l'ins-

(37) Grandidier (A.), *Histoire des tribus autres que les Merina* — (Histoire des Antanosy, p. 72).

(38) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, p. 47 — Ce droit de couper la gorge aux bêtes est une coutume qui existe dans presque tout le Sud-Est et porte le nom de *Sombily*.

(39) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, pp. 6-7.

(40) Elle doit également avoir joué un rôle non négligeable dans la soumission des Voadziri, au moment de la pénétration des Zafiramini.

trument de la domination sur l'ensemble de la population ; sa portée dépasse la rivière Mandrare où des Lohavohits « Ampatois » sont prêts à obéir (41).

Le groupe « noir » des *Ondzatsi* constitue le dernier groupe venant d'Outre-mer : les *Ondzatsi* sont les descendants des « Matelots qui ont amené en cette terre Dian Racombe et Racouvatsi » (42), ancêtres des *Zafiramini*. C'est le troisième groupe qui fait valoir une origine extra-maritime ; ici, cette origine devient un critère de différenciation vis-à-vis des autres composants de la société, sinon vis-à-vis des autres « noirs ».

Rohandrian, Anacandrian, Voadziri, Lohavohits, et *Ondzatsi* ne devaient former qu'une partie restreinte de la population, du moins par rapport à ce que Flacourt appelle les *Ontsoa* (olon-tsoa ?) ; ceux-ci se rattacheraient aux Lohavohits (43), mais la prudence recommande de reprendre la définition de ce lien. En effet, il est vraisemblable que les *Ontsoa* constituaient la majorité de la population, donc les plus anciens habitants de l'Anosy : pour des raisons de stratégie sociale et politique ils se sont situés par rapport aux groupes dominants. Dans ce cas, leur implantation participe de l'histoire générale du peuplement de la région (44).

Les *Ondeves* ou esclaves occupent le bas de la hiérarchie sociale, ils tirent leur origine de la guerre que nous définirons plus loin comme faisant partie du système d'échange. En théorie tout individu peut devenir esclave, quel que soit son rang social, pour peu qu'il ait été capturé au cours d'un conflit armé. En pratique, les Rohandrian ne sont pas réduisibles à l'état d'esclaves ; s'ils sont pris en guerre, leurs têtes doivent être envoyées à leurs familles comme c'est le cas de *Dian Thanzoïa* (ou *D. Tzanzoïa*), tué par les Français à Fanjahira ; son frère *Dian Panolahi* réclama sa tête à Flacourt (45). Il n'en est sans doute pas de même des « Grands » des Ampatres (*Antandroy*), ou des *Machicores*. Pour ce qui est de la fonction économique de l'esclave, les exemples que l'on retrouve montrent que celle-ci ne manque pas d'importance ; ainsi les esclaves de *Dian Tsiamban* s'occupent des rizières et même des troupeaux (46). Sans doute faut-il distinguer le comportement des Rohandrian vis-à-vis de leurs

(41) Certains villages des Ampatres ont attaqué les Français sur l'ordre des Rohandrian.

(42) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, p. 47.

(43) Rappelons que Flacourt utilise aussi le terme *Nègre* pour désigner les Lohavohits, il cite par exemple un personnage dont le village est situé à quatre lieues de Fort-Dauphin, (p. 324) : « Ce Nègre estoit Lohavohits sujet de Dian Panolahi ». Cela pourrait suffire pour discuter le lien lohavohits/ontsoa.

(44) Ce type de recherche basé sur les fouilles archéologiques est assez avancé pour l'Androy, grâce aux travaux récents de J.P. Emphoux et de l'équipe du Centre d'Archéologie.

(45) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, p. 102.

(46) *C.O.A.C.M.*, II, M. d'Almeida, p. 203.

esclaves, et celui des autres groupes ? Les renseignements qui nous sont offerts rendent d'abord compte des aspects généraux du statut de l'esclave : «...homme perdu, captif, et esclave acheté, et qui se vend, qui ne peut de rien disposer de ce qu'il a, et tout son bien appartient à son maître...» (47).

CULTURES PARALLELES OU NIVEAUX DE CULTURES ?

Les chroniqueurs ont souvent prêté attention aux institutions antanosy, principalement à celles qui portaient sur le gouvernement du pays. L. Mariano écrit ainsi : « Leur mode de gouvernement consiste à se conformer aux anciens usages ; ils n'ont pas de lois écrites... » (48). L'analyse est bien plus fine chez Flacourt qui distingue : la loi du prince, la loi du particulier, et la loi du pays. C'est déjà à notre avis l'indice au moins d'un parallélisme que nous retrouverons dans d'autres domaines, le contenu de chacune de ces lois est d'ailleurs des plus explicites.

« *La Loy du Prince, et la Loy du Pays* ».

Elle porte le nom de *Massindili* composé selon Flacourt de deux mots ; *Massin* qui signifie « loy ou coutume », et *Hadili* qui signifie « deffence » (49). Il s'agit de la loi des Rohandrian, dont l'application aux Antanosy devrait pouvoir être située dans le temps (50). Voici comment elle est appliquée :

« Les Princes, Seigneurs ou Grands du pais ont des hommes ou officiers qui sont destinez pour les soulager dans les commandements qu'ils ont à faire à leurs sujets, soit pour retirer leurs droits, *Fahenze*, ou tributs, soit pour commander aux maîtres des villages de faire des courvées, pour faire labourer leurs *Horrah (horaka)*, pour faire bastir leurs maisons..., pour avertir chacun de se tenir prest, pour aller à la guerre en deffensive ou en offensive, pour se treuver aux Assemblées, festes et cérémonies, et aux conseils du Prince quand il veut délibérer quelque chose d'importance. Ce sont ceux que l'on nomme *Ompanghaics* (51), qui sont d'ordinaire les riches *Voadziri* ou *Lohavohits* qui ont cette charge » (52).

(47) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, p. 208.

(48) *C.O.A.C.M.*, II, Luis Mariano, p. 9.

(49) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, p. 102 — Sans discuter les acceptions données à ces deux mots, signalons l'existence en indonésien du terme *adil* dont l'étymologie reste à définir et qui signifie : juste, impartial, équitable.

(50) Cette date n'est pas très précise ; contentons-nous donc de citer l'approximation fournie par A. Grandidier : l'arrivée des *Zafiraminia* daterait de 1525 à 1530 (*Histoire des tribus autres que les Merina*, p. 73).

(51) Interprétation de Grandidier : *Ampanjaika*.

(52) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, p. 102.

Des charges d'une autre nature sont confiées à d'autres personnes : les ambassades se trouvent ainsi assurées par des *Ompitoh* (53), tandis que des *Ompizacques*, c'est-à-dire « les plus sages, et les plus avisez qui sont ou Rohandrian ou Anacandrian, ou bien quelque riche Voadziri... » (54), font « quelque harangue ». Dans l'examen de lois des Rohandrian, nous voyons mieux se dessiner le contour de ce groupe qui a sans doute apporté sa culture, mais qui a tenu compte des réalités antanosy, comme c'est le cas ici ; il agit empiriquement selon les besoins, impose par contre ses valeurs quand le besoin s'en fait sentir (55).

Le *Massintane* (Masin-tany), ou « Coustume d'un pays en général » est au-dessus de la volonté des princes donc des Rohandrian. Il est donc plus ancien que la loi des princes, et peut être considéré comme un ensemble d'institutions propres aux premiers occupants du pays ; voici résumé le contenu par Flacourt :

« Cette coutume est si ancienne, que celle du Prince n'est fondée que sur celle-ci, en sorte qu'il ne la peut pas mesme changer. Si le Prince commandoit quelque chose à ses sujets qui fust contraire à celle-cy, ils luy remontreroient incontinent que ce n'est pas la Coustume de leur ancestres. Et qu'ainsi, ils ne pourroient pas exécuter ce commandement, a quoy le Prince n'a point de replique. Cette Coustume est tellement enracinée qu'ils ne la changeroient pour quoy que soit au monde. Ce qu'ils ont appris de père en fils, ils l'estiment plus qu'on leur pourroit enseigner » (56).

L'existence d'institutions qui ont précédé celles des Zafiraminia ne démontre ni un parallélisme entre des cultures différentes, ni la présence de niveaux de cultures ; le Massintane touche aussi bien les Rohandrian que les autres couches de la population, il a été pris en compte par les premiers pour imposer leur domination. Il est peut-être surtout un exemple des anciennes institutions de l'Anosy pré-Zafiraminia.

QUELQUES ASPECTS DE LA VIE DE RELATION

Les mêmes impératifs qui président à l'adoption de valeurs antanosy, valent aussi pour le maintien de valeurs ou de coutumes propres au groupe dominant : des règles strictes régissent les alliances, prescrites ou interdites selon les « conditions sociales » (57) ; ce serait selon P. Ottino un indice possible de la

(53) Grandidier : *Mpita* (voyageur).

(54) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, p. 102.

(55) L'utilisation de termes « malgaches » pour désigner des fonctions nées des réalités (relation, communication avec la population, ex. : *Ompizacque*, *Ompitoh*, etc.) démontre cet empirisme.

(56) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, p. 104.

(57) Ottino (P.), *art. cit.*, pp. 84-94.

présence de « l'idéologie indienne du pur et de l'impur » (58). Il faudrait vérifier cette hypothèse dans d'autres domaines de la vie et de la conception du monde. En suivant cette voie, on se heurte immédiatement à un phénomène : celui du mariage entre des conceptions en principe opposées, celle de l'Islam, et celle de l'Inde des castes. L'Islam connu pour être une religion égalitaire a apporté des éléments sérieusement érodés par le temps et la distance : le jeûne (Miafoutchi), l'écriture arabe, le caractère particulier du vendredi (59), bref tout un ensemble d'institutions et de facteurs qui ont conduit Manuel Almeida à conclure, après de vaines tentatives d'évangélisation :

« J'ai commencé alors à m'apercevoir que ces Malgaches tiennent beaucoup des Arabes et que leur faquirs leur enseignent certains préceptes du Coran ; mais ils connaissent fort mal leur religion, et sont en réalité plutôt des fétichistes que des musulmans » (60).

D'autres éléments nous font penser plutôt à des conceptions ou comportements typiquement indiens : l'organisation du village comme « une petite république » ayant une certaine autonomie politique (61), la perception d'une redevance sur le revenu agricole, le *Fahenfa* (*ampahany* ?) symbole peut-être de la reconnaissance d'un rang supérieur dans les régions, jusqu'à la propriété de la terre, qui semble être l'attribut des Rohandrian, comme dans la royauté merina elle est le fait du titulaire du pouvoir.

Deux aspects liés à la vie de relation nous paraissent mériter une attention particulière ; ils rappellent le système de prestations et de contre-prestations, appelé système *Jajmani*, et qui est l'une des meilleures expressions de la spécialisation professionnelle par caste en Inde. Le *Timbouheme* tout comme le *Sintac*, quoique pratiqués par les populations liées directement à la production (62), ont pour fonction d'assurer une « économie naturelle » (63). L'exemple du *Timbouheme* se présente comme suit :

« ... C'est quand un Nègre tue une beste grasse, il la partage en six, sept, huit, ou dix parts, et en donne une part à chacun qui en veut, et au bout d'un an celui qui en a en donne au maistre de la beste, un veau de six mois, qui aura les Cornes grandes comme le petit doigt qu'ils nomment *vari*, et ce suivant la convention qu'ils auront fait ensemble, ceux qui ont mûgé de la beste sont solidairement responsables les uns pour les autres » (64).

(58) *Ibid.*

(59) Les œufs pondus le vendredi ne sont pas comestibles.

(60) *C.O.A.C.M.*, M. Almeida, pp. 193-194.

(61) Sur cette question : L. Dumont, *Homo hierarchicus, Essai sur le système des castes en Inde*, Paris, 1966, 445 p., pp. 202-209.

(62) Rappelons le problème des *Voadziri*, peut-être originaires de l'Inde du Nord, et qui entrent dans cette catégorie.

(63) Dumont (L.), *op. cit.*, p. 129.

(64) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, p. 99.

Ce premier aspect concerne le bœuf, il existe un autre mode d'échange touchant le riz et qui se définit comme suit : « Le Sintac de ris est de payer quand le ris est meur, quatre premiers dans la saison du ris pour un que l'on a emprunté » (65). Peut-être faut-il tenir compte ici du côté spéculatoire de ces deux phénomènes ?

DE LA STRUCTURE POLITIQUE A L'ORGANISATION ECONOMIQUE

Si l'on suit le raisonnement de Flacourt, on parviendrait à la conclusion que la domination politique des Rohandrian s'accompagne d'une série de privilèges, qui traduisent cette domination sur le plan économique. Le problème de l'appropriation des terres nous intéresse ici à un double titre ; elle rend compte d'abord de l'extension du pouvoir des Rohandrian dans l'espace ; et en second lieu, elle peut donner une certaine image du mode de production, grâce aux indications qu'elle nous fournirait sur l'appropriation des terres, et les règles de succession.

Terres Rohandrian et terres Voadziri ?

La terre est d'abord partie d'une entité politique ; dans notre cas, il ne semble y avoir de doute que le roi était le propriétaire éminent de toutes les terres ; celles-ci sont laissées sous la responsabilité des Rohandrian qui prélèvent un droit en nature (le Fahenfa). Le territoire géré par le Rohandrian est en principe plus étendu par rapport à celui administré par le Voadziri, et ensuite par le Lohavohits. En réalité le phénomène n'est pas aussi simple, aussi, contentons-nous d'abord de constater la répartition des terres en faveur des dominants avec Flacourt :

« Il n'y a aucune terre dans toute l'Isle qu'elle n'ait son maistre, et c'est un abus de croire, qu'il n'y a qu'à choisir de la terre pour cultiver. Les Grands et Seigneurs des Provinces sont aussi jaloux de leur honneur qu'autre part, qui ne permettent jamais que l'on s'approprie le moindre coin de leurs terres sans leur demander de bonne grâce » (66).

Cette affirmation quelque peu exagérée, si elle est appliquée à l'ensemble de Madagascar, nous semble pourtant assez appropriée au pays antanosy. Les activités principales : élevage et riziculture engendrent en effet une densité d'occupation des terres bien plus élevée par rapport aux régions voisines : ici le riz occupe les vallées, et l'élevage, les hauteurs ou les basses terres non cultivées parce que marécageuses.

Si nous sommes certains quant au statut de certaines régions, d'autres cas appellent la discussion ; c'est sur ce point qu'il nous semble préférable d'entamer la question.

(65) *Ibid.*, p. 100.

(66) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, p. 114.

La vallée du Fanjahira, noyau du royaume antanosy, est littéralement quadrillée par les différentes branches de la maison royale Zafiramini. Chaque Rohandrian qui est assez puissant pour avoir une chance de conquérir un jour le pouvoir y possède un village, mise à part, bien entendu, la « Capitale » Fanjahira, qui a gardé aujourd'hui le même nom ; Dian Machicore (Andriamasikoro) réside ainsi à *Imanhale* ou *Manaly (Manalo)* (67), ou à *Cocombe (Kokomba)*, près de Manambaro. Il en est de même des différents villages et de leurs terroirs situés le long de cette rivière ; il est actuellement possible de les localiser et de les mettre sur une carte (68).

Située au nord et presque en prolongement de cette vallée, le Manampanihy dont le bassin est nommé par Flacourt : vallée d'*Amboulle*, draine une surface bien plus allongée que le Fanjahira. Il n'en est séparé d'ailleurs que par des hauteurs facilement franchissables au niveau du pays d'*Enclalilan (Enaniliha)* : deux cols en permettent l'accès le col de Tantana (749 m), et le col de Manangotry (829 m) ; cette communicabilité a entraîné des déplacements assez fréquents, mais plus souvent dans le sens sud-nord que dans le sens inverse (69). C'est l'importance de ce système Fanjahira/Manampanihy qui a sans doute déterminé les Antanosy à privilégier dans la désignation des groupes, comme dans leur orientation même, le Nord et le Sud ; ce qui ressort assez bien dans nos textes où l'on parle des *Antavarres*, et des *Tatsimow* (70). L'ethnologie du XIX^{ème} siècle met encore en relief cette importance du Nord et du Sud, que l'on retrouve chez A. Grandidier (71).

En ce qui concerne la « vallée d'Amboulle » proprement dite, elle s'est distinguée par la domination des Voadziri, par rapport à celle de Fanjahira, domaine des Rohandrian. « Les habitants, écrit Flacourt, sont gouvernez par un Voadziri qui s'appelle Rabertau, qui est le chef le plus ancien des grands de cette vallée. Ces derniers sont tous parents de Rabertau » (72), ce qui laisse

(67) C.O.A.C.M., VII, Cauche (F.), p. 54 — C'est là que Cauche avait résidé.

(68) Nous avons dressé une carte provisoire des villages du bassin du Fanjahira.

(69) Au cours du XVII^{ème} siècle, la présence française à Fort-Dauphin a entraîné à deux reprises des mouvements de fuite du Sud vers le Nord ; d'abord entre 1649 et 1655, puis entre 1665 et 1667.

(70) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, p. 31 : « Le pays de Carcanossi Adzimou... », p. 220 : « Les Antavares ».

(71) Grandidier, *Ethnographie...*, I, p. 210 — La localisation est ici plus précise : « Les Antanosy qui, à l'exception des Antambolo, ont tous pour chefs des Zafindraminia se divisent en « Antavaratra » ou du Nord, c'est-à-dire ceux qui habitent depuis le Masihanaka jusqu'à la baie de Sainte-Luce, et en « Antatsimo » ou du Sud, ceux qui habitent à l'ouest du Fanjahira et de son affluent le Manambovo, l'Anosy central comprenant la région située entre la baie de Sainte-Luce et Manambaro... ».

(72) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, pp. 9-10 — Plus tard, une reine Dian Nong y régnera soutenu par un Français : La Caze.

entendre une hiérarchie dont les critères restent à définir. Cette domination des Voadziri n'exclut pas une forme de sujétion vis-à-vis des Rohandrian : la plupart des Rohandrian de Fanjahira y sont allés se réfugier à partir de 1649, fuyant devant les Français. Dian Panolahé paraît même y posséder un village (*Anderiza*) (73).

En dehors de ces deux grands ensembles, il existe d'autres centres d'implantation humaine : la région qui borde l'océan Indien depuis Manantenina jusqu'à la pointe Itapera est entre les mains d'un Voadziri (*Dian Boulle*) « ... qui est le plus ancien de cette contrée. (et) qui rend hommage aux Rohandrian de Carcanossi, et leur est subiet... » (74). La vallée de Manambolo, directement soumise aux Rohandrian est le fief de Dian Panolahé ; néanmoins, on n'en connaît pas la limite septentrionale qui doit se trouver un peu avant la jonction du Manambolo avec le Mandrare. Le cours du Mandrare a connu une histoire plus complexe ; ainsi le cours inférieur de ce fleuve, et celui de son affluent le Mananara (Mananghare), demeurés des lieux de rivalité jusqu'au XVIIIème siècle ; plus en amont, un roi machicore Dian Mananghe s'est imposé à partir de 1650, à tel point qu'il domine aussi des terres ayant appartenu jusque-là aux rois de Fanjahira. Son *Lonake* se trouvait sur le Mandrare, et serait le village actuel de *Mahaly* (75). Le royaume de Dian Mananghe atteint son apogée vers 1666 grâce à l'appui des Français. On peut se demander si Dian Machicore (Andriamasi-koro) n'était pas à l'origine un « Grand » du Mandrare qui finit par s'allier définitivement aux Rohandrian de l'Anosy. Tout cela montre la fluidité de cette frontière entre le pays antanosy d'une part, et de l'autre les « Ampatres » (Androy) et le pays des Machicores.

En gros, les implantations humaines se sont concentrées le long des vallées et bassins fluviaux ; l'importance qu'a prise le réseau hydrographique dans l'occupation des terres laisse préjuger de la place des cultures inondées par rapport à l'autre activité qu'est l'élevage. Il ne fait de doute, malgré l'évidence du bœuf dans l'économie et dans les rites religieux, que la riziculture est l'occupation dominante : en outre la juxtaposition village/terroir est constante presque partout sauf au sud-ouest de la région, le long du Mandrare. Fanjahira étant la rivière la plus importante dans l'histoire politique, comme dans l'économie de l'Anosy, les textes nous en parlent abondamment ; nous reproduisons quelques passages relatifs à cette vallée ; les aspects généraux de l'agriculture dans l'ensemble de la région présentent un intérêt plus immédiat.

(73) *Ibid.*, p. 390 — Il s'y trouve en novembre 1654.

(74) Flacourt, *op. cit.*, éd. 1661, p. 8 — Son père s'appellerait *Romar*.

(75) Souchu de Rennefort, *Histoires...*, p. 109 : « Ce fut en ce temps que la puissance de Dian Mananghe, qui commandoit auparavant, seulement vers les frontières au sud de la Province d'Anosy, celles où est situé le Fort-Dauphin et le long de la rivière de Mandreirei : s'accrurent beaucoup par l'investiture qu'on luy donna des pays conquis, en nommant néanmoins d'autres grands qui luy devoient obeir, et à la charge de n'y agir qu'avec deference à la volonté des gouverneurs François ».

Facteurs d'équilibre ou de déséquilibre : riz et bœuf.

Peut-on affirmer que la puissance des Rohandrian et des Voadziri dans le royaume de Maticassi reposait sur une riziculture bien développée ? Il convient de faire d'abord la part du comportement économique de ces groupes, nettement distinct de celui des hommes libres ; Flacourt l'a nettement affirmé en écrivant :

Les « Nègres » : « ...ils plantent des vivres la plupart, ce qu'ils en ont affaire pour leur vivre, et passer une partie de l'année, quand ils sont meurs, ils se despeschent de tout manger, et en vendent une partie : enfin ils ne cessent nuit et jour qu'ils n'ayent tout expédié : puis après dans la nécessité ils en jeusnent, et en achètent, aux payans au quadruple de ce qu'ils ont vendus, et s'engagent en sorte qu'ils ne peuvent pas devenir riches... ». « ...Les Rohandrian, Anacandrian, et grands Lohavohits n'en usent pas de mesme : car après avoir recueilly, ils en gardent pour leur provision, et en vendent à d'autres pour des bœufs. Et ainsi en peu d'années ils deviennent bien riches, tels possèdent deux ou trois milles pièces de bestial » (76).

Cette image reflète assez bien la situation à l'époque, mais ne peut constituer qu'un point de départ pour l'analyse : la répartition de l'espace cultivé constitue en effet un élément essentiel sur le plan des rapports de production : ici les meilleures terres, c'est-à-dire les « *Horracs à Fassempoutchi* » (notamment ceux de la vallée de Fanjahira) sont entre les mains des dominants (Rohandrian, Anacandrian, Voadziri, et même Lohavohits). Par contre, « Les pauvres Nègres plantent dans les costeaux des montagnes, où ils ont bien de la peine à cause du Cochon qui leur mange leur racine » (77).

Il s'agit déjà d'une riziculture très soignée, appelant une main-d'œuvre nombreuse, et un soutien de l'élevage (piétinage des rizières par les bœufs rapporté par Flacourt) ; nous ne disposons malheureusement pas de détails concernant le système d'irrigation qui ailleurs, particulièrement en Indonésie, ont fait la puissance des royaumes comme Modjopahit au XIV^{ème} siècle, et Mataram au XVII^{ème} siècle à Java. L'ethnographie contemporaine devrait nous donner des indices intéressants sur cette question. A notre avis les Rohandrian de l'Anosy ont largement profité d'une technique rizicole très au point pour acquérir la maîtrise de l'espace géographique, et asseoir ainsi sur des bases économiques solides leur domination politique. Bien entendu, cette hypothèse semble contredire une réalité qui est l'irruption des Zafiraminis dans la région appuyée sur une origine mythique ; la force des Rohandrian réside davantage dans le pouvoir des *Ombiasy* que dans la « supériorité » de leur naissance. Ils sont capables d'apporter, par l'intermédiaire de ces derniers, des réponses magiques aux problèmes pratiques qui se posent quotidiennement à la population.

(76) Flacourt, *op. cit.*, p. 87.

(77) *Ibid.*, p. 114.

La coexistence d'une culture sèche avec la riziculture doit permettre d'évoquer quelques hypothèses quant aux origines respectives de ces deux techniques : si la culture du riz a de fortes chances de venir de l'Inde, l'incertitude demeure concernant les *ignames (saonjo)* dont parle abondamment Flacourt, et les autres plantes à tubercule qui prennent une place importante dans l'alimentation. La technique de culture est brièvement résumée ainsi : ce sont les femmes qui se chargent de cette culture (comme pour le riz) ; elles plantent les racines avec un bâton, ayant fait des trous au sol (78).

L'élevage des bœufs présente un trop grand intérêt pour trouver ici des solutions définitives ; contentons-nous de soulever quelques problèmes. La place du bœuf dans le rituel (notamment dans la circoncision et les funérailles) suggère que cet animal a un caractère sacré et peut transmettre cette propriété (79). Nous pensons que son rôle ne se limite pas à cela car, sur le plan économique, il s'oppose à plusieurs titres à l'agriculture comme en témoignent de nombreux passages de nos chroniques (80). Sur un autre plan il est certain que le bœuf, d'un déplacement relativement facile, est au moins en partie à l'origine des guerres incessantes entre voisins. Ces guerres ne provoquent pas des pertes considérables en vies humaines (81), mais, fait plus important, elles donnent très rarement lieu dans l'Anosy à des conquêtes territoriales. Dans ce cas, l'élevage des bœufs stabilise ou déstabilise des régions entières ; ce facteur, il nous semble, n'est pas totalement étranger à l'instabilité chronique dans les zones de contact avec les populations de l'Ouest (notamment le cours du Mandrara). La possession par un Rohandrian d'un troupeau important crée un déséquilibre, et entraînerait une guerre avec un autre grand de l'Anosy, ou encore avec un chef antandroy, masakoro ou betsileo (Arindrano).

« VILLAGES » TYPES DE L'ANOSY

Essayons d'évoquer pour terminer quelques témoignages concernant le mode d'implantation de la population dans l'espace. Les sources sont généralement plus prolixes sur la vallée du Fanjahira que sur tout autre vallée ; les agglomérations que nous citerons ici concernent donc essentiellement cette vallée.

(78) Souchu de Rennefort, *op. cit.*, p. 126.

(79) *Ibid.*, p. 132 — Expression de ce caractère sacré du bœuf : « Le Grand (lors d'une circoncision) après avoir égorgé un Taureau, dont il répand le sang tout autour avec du vin de miel, ouvre la palissade, plante à cette ouverture un Bananier portant feuilles et fruits, auquel il pend une ceinture teinte du sang du Taureau. Alors le lieu est gardé comme sacré, personne n'en approche qu'avec respect et l'on n'y entre point ».

(80) Flacourt cite plusieurs fois les différends entre riziculteurs et éleveurs ; le cas est sans doute tellement fréquent qu'une amende a été institutionnalisée pour pénaliser les propriétaires des bœufs ayant créé des dommages dans les rizières, etc. Cette amende s'appelle *Tacoubave*.

(81) Grandidier (A.), *Ethnographie...*, tome 1er, p. 61.

Bien que le témoignage de Flacourt ne date que du milieu du XVII^{ème} siècle, c'est encore par là que nous commencerons ce chapitre. Nous retrouvons en effet chez lui, une liste toponymique qui nous paraît presque unique.

La rivière que L. Mariano, M. Almeida et d'autres ont nommé à l'époque Fanjahira, porte aujourd'hui une appellation bien différente, Efahô ; deux affluents, Tarampangaly et Andriambe, le rejoignent un peu au nord de l'agglomération actuelle de Fanjahira ; son bassin devait accueillir au XVII^{ème} siècle les plus fortes concentrations humaines de l'Anosy ; Flacourt écrit à ce propos :

« Le long de cette rivière et des autres qui y entrent, sont les bourgs des Grands du païs, dont les principaux sont *Fanshere* (Fanjahira), *Imanhale* (Manalo), *Andravouilles* (Andravola ?), *Ambonnetanaha* (Ambonitanana), *Maromamou* (Maromamo), *Imours* (Emoro), *Manambaro*, *Vattemalame* (Vatomalama), *Maroufoutouts* (Marofototra), *Fananghaa*(?) sans les autres villages et hameaux qui sont en très grande quantité dans cette Province... » (82).

On pourrait encore compléter cette liste grâce à des toponymes cités par Almeida (ex. : *Analahona* et *Lua-Rano*), ou par Cauche. Mais ce qui nous intéresse au premier titre c'est la structure même du village, et l'habitat, ces passages sont destinés à en donner une certaine idée.

La « ville » de Fanjahira.

La ville est « ... grande et très peuplée, et... la population est la plus propre et la plus avenante de l'île. Cette ville est à une douzaine de lieues (22 à 24 km en réalité) dans le Nord-Est de notre port ».

L. Mariano, COACM, II, p. 48, nov. 1613.

Elle est « ...entre deux montagnes, au milieu d'une vaste plaine qui rappelle les prairies de notre pays et que traverse une charmante rivière, dont l'eau est bonne et abondante ».

L. Mariano, COACM, II, p. 147, juin 1616.

« Dans l'est de la ville, il y a une colline au sommet de laquelle on l'aperçoit toute entière ».

« Pour donner une idée de cette ville, il suffit de répéter ce que j'ai déjà dit des autres, elle est formée de paillotes, au nombre d'environ deux cents ; celles du roi et de sept ou huit personnages les plus importants ont une certaine apparence, mais pourtant sans être supérieures aux habitations des Canarins de Salsette (Indiens de la baie de Bombay) ».

M. Almeida, COACM, II, 1616, p. 28.

Le village de Fanzaire est des plus beaux et bien assis ; il est à seize lieues du port de Sainte-Luce, au pied d'une colline, sur le bord d'une rivière, du côté du Levant, dans les sables qui s'élèvent plus haut que la terre proche de la mer, qui n'est éloignée dudit village que de quatre lieues, qui a des grandes vallées tout

(82) Flacourt, *op. cit.*, p. 5.

autour, fertiles en racines, et racines et riz, contenant plus de seize lieues de long ; les chemins sont couverts de part et d'autre d'arbres gros au plus comme la cuisse, en façon d'un prunier, duquel ils imitent les branches et les feuilles.

...Il y a quatre cents maisons en ce village, où nous fûmes visiter le roi, qui avait la sienne sur le rivage de la rivière, au milieu de la grande rue ».

« Le roi nous reçut en son petit logis, parce que le sien ordinaire avait été brûlé, il y avait quelque temps (en 1637 dit l'auteur plus loin) : les murailles étaient de planches d'ais (de bois), le toit couvert de feuilles de balisiers qu'ils nomment Rave (ravina). On entrait dans cette maison par six portes ; sur le seuil de la principale qui regardait le Levant, était assis sur un carreau (tabouret) de tapisserie (en natte fine) Andianramac... »

François Cauche, COACM, VII, pp. 143-145, 1642-1644.

Description du village d'Analahoma, situé sur le Fanjahira, par M. Almeida. (La description a été effectuée au moment du retour de Dian Ramach, emmené par les Portugais à Goa).

« La réception eut lieu sur une place autour de laquelle il y avait quelques chaumières, que je ne saurais mieux décrire qu'en les comparant, au double point de vue de la grandeur et de la forme, au colombier de notre couvent de Sainte Anne, sauf que les poteaux sont en bois ; le toit est en paille, et les murs sont formés de lattes très espacées, dont les intervalles sont remplis avec les branchages solufo (solofo) ou avec des jeunes feuilles de féguiers (bananier). La plupart des maisons de ce pays sont bâties avec ces matériaux, à l'exception de celles de Bruts Chambanga (Tsiambany) et de ses proches parents qui ont à peu près la longueur de quelques-uns des magasins de notre couvent de Sainte Anne et dont les murs sont formés de planches larges et plates. C'est sur la place dont je viens de parler, place dont la dimension est celle d'une grande aire, où l'on bat le blé qui est entourée d'une haie ou d'une palissade de pieux de la grosseur d'un ou de deux doigts... »

L. Almeida, COACM, II, p. 125, avril 1616.

Quelques aspects généraux se dégagent de cette évocation. D'abord, il faut bien constater le caractère relativement permanent de ces « agglomérations », résultat sans aucun doute de la stabilisation de certains habitats, ceux des Rohandrian et des Anacandrian. Les habitats des autres groupes, tout en gardant leur fragilité se reconstruisent aux mêmes endroits, dans la même aire. Ce phénomène est d'autant plus surprenant dans l'Anosy que les villages ne sont pratiquement pas fortifiés, ni situés sur les hauteurs (83). Il faut croire que les attaques extérieures, si elles sont possibles, ne créent pas un sentiment de crainte de nature à influencer considérablement l'habitat, ou si ce sentiment existait, il n'arrivait plus à s'opposer à cette fixation progressive de l'habitat (84).

(83) Flacourt, *op. cit.*, p. 97 — « Dans la Province d'Anossi, ou Androbeizaha : Ambouille, Machicores, Mahafalles, et les environs, les villages ne sont point clos ; afin disent-ils, qu'estans attaquez, ils ayent meilleurs moyen de fuyr, et de s'eschapper de l'ennemy... ».

(84) Au XVIII^{ème} siècle, Drury nous montre que parfois il est utile de déplacer un village entier, ou de construire un village entièrement nouveau.

La situation de Fanjahira sur une rivière, et possédant un accès à la mer ne doit pas nous amener à des comparaisons avec des villes d'estuaire des Côtes de l'Inde (ex. : *Surat*) ou du monde malais (*villes de Kuala* de Malaisie ou de Sumatra) ; il n'est pratiquement pas tourné vers la mer, le motif principal de sa situation sur les rives de la rivière nous semble être le contrôle de l'ensemble des terroirs drainés par celle-ci.

*
* *

Pour conclure, nous aimerions revenir sur quelques notions et problèmes que le cadre de cette étude ne permettrait pas de poser de manière exhaustive.

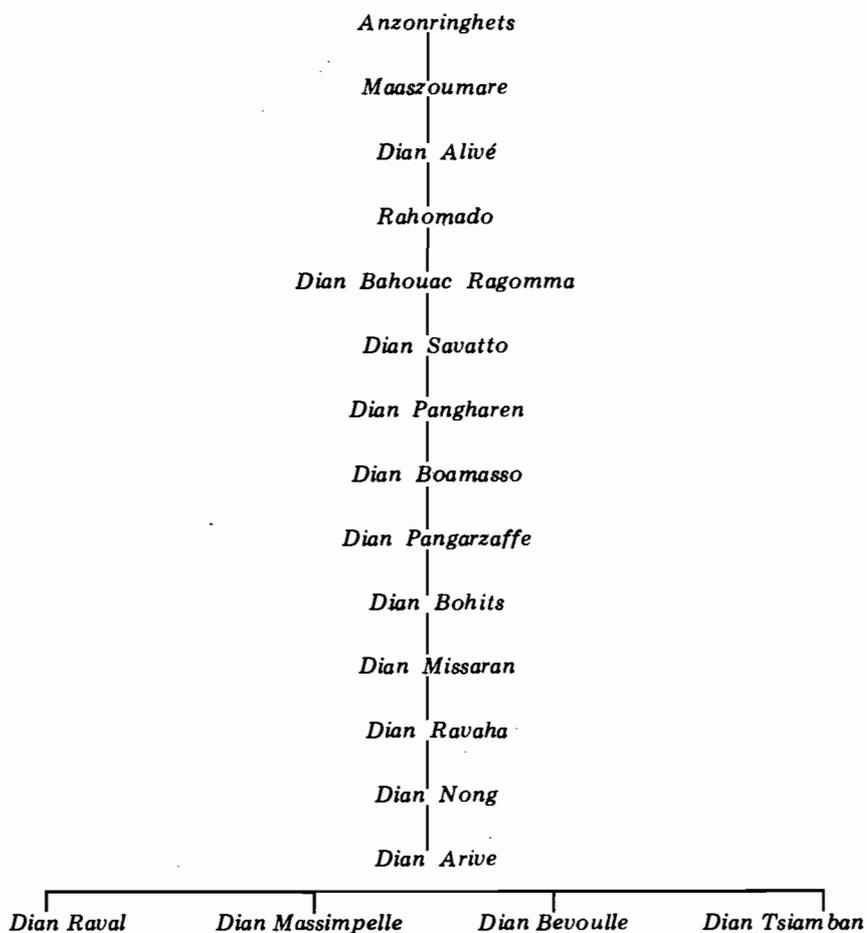
En premier lieu, une notion est souvent revenue sous notre plume pour ne pas être clairement exposée ici ; il s'agit de la culture avec laquelle les Zafirmini et avant eux les Voadziri sont entrés en contact. Nous avons parfois évoqué les « premiers habitants de l'Anosy », expression un peu ambiguë, mais qui a le mérite de faire la distinction avec ceux (Zafirmini et Voadziri) qui ont une origine extra-marine. La connaissance de cette culture nécessitera le concours très actif des archéologues ; elle donnerait une base plus solide à l'étude des XVI et XVIIèmes siècles, et permettrait de remonter plus haut dans l'histoire du peuplement de l'île.

Le titre de cette étude est volontairement modeste, du moins l'espérons-nous ; notre ambition a été de lier le problème du pouvoir politique à celui du mode de production résultant de la coexistence entre des cultures de souches différentes ; cela nous a permis de mettre en relief l'idéologie mise en avant par le groupe dominant, basée essentiellement sur une origine considérée comme supérieure, idéologie que l'on retrouve dans le monde musulman en général (rappelons ce souci permanent de se rattacher à la famille du Prophète). En fait, sur le plan pratique les Zafindramini se sont montrés très pragmatiques ; à une technique agricole plus élaborée, ils ont su allier le pouvoir magique des Ombiasy. Ils ont réussi à répartir entre les membres les plus importants de la famille royale et de ses alliés les meilleures terres de l'Anosy, donnant un contenu plus effectif au concept de territoire. Un point important doit être élucidé, celui de la distinction entre les terres gérées et gouvernées par les Rohandrian, et celles qui le sont par les Voadziri qui, comme dans la vallée de Manampanihy, semblent régner sur d'immenses territoires. La hiérarchie entre les hommes entraîne-t-elle une hiérarchie entre les terres ?

Plusieurs problèmes n'ont pas été soulevés ; l'étude des mentalités, dont notamment les aspects religieux, reste à faire. Elle devrait notamment rendre possible la mise en évidence d'un « syncrétisme » islamo-indien que nous avons déjà évoqué plus haut ; un inventaire plus approfondi des divers aspects de ces mentalités est plus que nécessaire.

Dans un cadre plus large, touchant l'ensemble du Sud-Ouest de l'océan Indien, la présence dans le Sud-Est de Madagascar d'une population qui se

rattache volontiers à l'Arabie ou à l'Inde, incite à revoir surtout les connaissances et les hypothèses concernant les anciennes relations entre la Grande île et ces deux points. Pour ce qui est de l'Inde, nos textes nous parlent de naufrages de navires venant du Gujrat, et déviés de leur route vers l'extrême Sud-Est de Madagascar. La fréquentation de l'Est de l'Afrique, par des marchands gujratis a été déjà vérifiée ; le cas de Madagascar reste tout à fait hypothétique ; en effet si le réseau gujrati bénéficiait un peu partout dans l'océan Indien de «complicités» dans les échelles, l'extrême Sud-Est n'a pas fourni en quantités intéressantes des produits pouvant attirer les marchands, mais il est possible que des voyages épisodiques aient été organisés vers cet endroit, pour des motifs ponctuels, sans entraîner la création de colonies sur place. Surtout, cette courte étude nous a déjà permis de constater qu'il suffit de se pencher un tant soit peu sur un point de l'histoire de la Grande île pour être entraîné bien loin, vers d'autres rivages et d'autres cultures.



Généalogie des Zafirami de l'Anosy d'après Flacourt